

16 décembre 2008



> service de presse

tél. : 01 53 85 66 45

fax : 01 45 55 94 43

ANRU : le tour de passe-passe continue !

Alors que les inquiétudes se multiplient sur la capacité de l'Etat et de l'ANRU à financer l'ensemble des projets de renouvellement urbain, la Région Ile-de-France s'étonne des récentes déclarations du Premier Ministre sur ce sujet.

Lors de son déplacement à Orléans, François Fillon a annoncé « ouvrir à l'ANRU une dotation nouvelle de 350M€ de capacité d'engagement pour 2009 » alors même que **les besoins de financement se chiffrent à plus d'1,6 milliard d'euros.**

Pour le Premier Ministre, ce complément de subvention doit être « réparti de manière égale entre l'ANRU, le maître d'ouvrage et les collectivités territoriales, en particulier les régions et les départements ».

Pour **Jean-Paul Huchon**, Président du Conseil régional d'Ile-de-France et **Jean-Luc Laurent**, le Vice-président en charge du logement et du renouvellement urbain : « ce plan de relance du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) n'est qu'un simple plan de rattrapage. Il constitue surtout un nouveau tour de passe-passe pour masquer les désengagements de l'Etat en matière de renouvellement urbain ».

Pour l'instant, cette annonce gouvernementale n'apporte aucune capacité d'engagement supplémentaire pour l'ANRU, en particulier en Ile-de-France.

Surtout, avec ces déclarations, le gouvernement cherche à faire assumer aux collectivités locales, les engagements financiers qu'il a contractuellement pris dans le cadre du Programme National de Rénovation Urbaine.

Jean-Paul Huchon appelle, par conséquent, l'Etat à mobiliser les fonds nécessaires à la réalisation complète du Plan National de Renouvellement Urbain (PNRU) et au respect de la parole donnée.

Pour rappel, le Conseil régional d'Ile-de-France mobilise plus d'un milliard d'euros (1150M€) dans le cadre de sa convention avec l'ANRU (qui concerne 135 sites franciliens).

Contact presse : Alexandre Gallet 01 53 85 78 65 / alexandre.gallet@iledefrance.fr